



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

mécanicien

taux d'activité 100%

rattaché au service des travaux publics, section voirie.

Missions principales

De manière générale, le titulaire sera amené à effectuer tous les travaux confiés à l'atelier mécanique, notamment l'entretien et les réparations de machines et véhicules.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un CFC de mécanicien en maintenance d'automobiles ou d'une formation jugée équivalente;
- avoir une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de la mécanique représente un atout;
- être dynamique, organisé et consciencieux;
- avoir de l'intérêt et des aptitudes pour le travail en équipe;
- accepter de se soumettre à des horaires irréguliers (y c. les samedis et dimanches).

Entrée en fonctions: à convenir

Domiciliation: avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Georges Joliat, chef du service des travaux publics, au 027 324 16 11, ou auprès du responsable de la voirie, M. Dominique Boll au 079 610 90 43.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «mécanicien à la voirie» à: Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 20 septembre 2011.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 6 septembre 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE